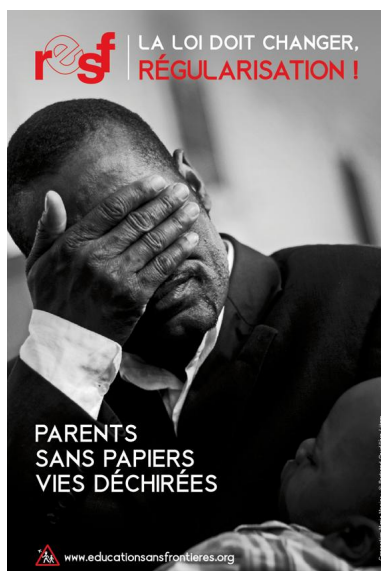


<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1253>



Sans-papiers, l'heure des bilans et du changement

- Droits et libertés -



Date de mise en ligne : mercredi 4 juillet 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

2002/2012, une sombre décennie de régression sociale et d'offensives liberticides. Dans la ligne de mire du pouvoir : les sans papiers dont le droit au séjour n'a cessé d'être mis en cause. Découvrant, dans les écoles et sur les lieux de travail, le déni de droits dont ils étaient victimes, une large part de la société, au travers des syndicats et des associations, s'est engagée dans des actions de résistance et de solidarité, provoquant une évolution en profondeur des consciences.

Sarkozy et ses collaborateurs, avec l'invention d'un ministère honteux de l'Immigration et de l'identité nationale, qui heureusement n'a vécu que 3 ans, n'ont eu de cesse d'empiler des lois de plus en plus restrictives pour le séjour des étrangers.

Ainsi, la réforme du CESEDA (2006) durcit les conditions du regroupement familial et supprime la régularisation automatique après 10 ans. La loi Besson (2011) allonge le délai maximum de rétention à 45 jours, facilite des expulsions express en retardant le passage des retenus devant un juge des libertés et introduit une interdiction de retour. En dix ans, plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants étrangers sans papiers ont été emprisonnés en centre de rétention et deux à trois cent mille ont été expulsés.

La chasse aux pauvres, aux travailleurs, aux amoureux et aux malades

L'étranger malade, désormais privé de soins, est prié d'aller mourir dans son pays d'origine. Comme l'ont été Ardi Vrenesi, polyhandicapé arraché de sa chambre d'hôpital, expulsé avec sa famille par avion spécial en moins de 24 heures, ou Blendon Gashi, enfant kosovar hémiplegique de 10 ans, expulsé avec les siens alors qu'il devait être opéré.

Haro sur les couples mixtes ! La suspicion systématique de mariages blancs ou gris est encouragée. Ainsi, Mohamed Allouche, mari de Nadia, française, est expulsé et subit une pluie de calomnies mettant en cause sa vie familiale. La mobilisation tenace des enseignants, des voisins et de tous ceux qui connaissent au quotidien la famille apportera un démenti cinglant aux assertions mensongères du préfet et de Besson. Comme Ardi, Mohamed Allouche est revenu. Mais les habitudes malsaines ont été prises. A longueur de discours, des catégories entières de la population sont stigmatisées et criminalisées, les contrôles au faciès et les gardes à vue d'étrangers sans papiers, ou supposés tels, se multiplient. Le discours de Grenoble, le 30 juillet 2010, marque un tournant. S'ensuivent des semaines de chasse préfectorale et policière : terrains de Rroms démantelés sauvagement, enfants placés en rétention (leur nombre monte en flèche : 356 en 2011) avec leurs parents demandeurs d'asile, jetés à la rue. On n'oubliera pas l'image poignante derrière les grilles du CRA de Rennes de 8 frères et soeurs tchéchènes arrêtés au petit matin et expulsés 48 heures plus tard, les plus grands menottés.

Une résistance active, nombreuse et vigilante

Violent, démagogique, le discours n'a pas autant pris que ses auteurs le rêvaient. En réponse, la résistance et les solidarités se sont enracinées au sein de la population. En 8 ans, RESF a suscité des milliers de mobilisations pour arracher le droit au séjour d'un jeune scolarisé ou de parents menacés d'expulsion. Les actions menées en réseau, regroupant enseignants et parents avec leurs organisations propres, élus et citoyens, ont permis de limiter de

manière significative les expulsions de ceux que leur école protégeait. Quelques dizaines par an n'ont pu être empêchées, tragédie pour les familles démembrées, drame personnel pour le jeune expulsé. Beaucoup sont revenus. Innombrables sont ceux qui ont aidé des sans papiers et proclamé ainsi que la solidarité n'est pas un délit, faisant l'objet pour certains, de sanctions professionnelles lourdes, comme Michel Rhin, dont le renouvellement de son contrat d'enseignant à Mayotte a été refusé par le préfet.

L'urgence pour les jeunes et les familles sans papiers, comme pour les travailleurs, les amoureux, les malades, c'est que cessent les interpellations et les enfermements arbitraires et que soit décidé un moratoire sur les expulsions, en attendant une réforme de fond du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers en France) et la fermeture des centres de rétention.

Ce qui était odieux sous Sarkozy ne peut en aucun cas être toléré après le 6 mai. Une majorité de la population vient de dire « assez ! » et de marquer son aspiration non seulement à la restauration des droits perdus mais à une société plus juste, plus humaine, respectueuse de toutes ses composantes. ĩ

Armelle Gardien, enseignante, membre fondatrice du Réseau éducation sans frontières.